



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTIÈME QUATRIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de l'agriculture,
des pêcheries et de l'alimentation

Élection du président et du
vice-président de la commission

Le mardi 26 novembre 1991 — No 31

Président : M. Jean-Pierre Saintonge

QUÉBEC

Le mardi 26 novembre 1991

Élection du président et du vice-président de la commission

(Seize heures seize minutes)

Le Président (M. Saintonge): MM. et Mmes les députés, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Constatant que nous avons quorum, je déclare donc la séance ouverte.

Le mandat de la commission, aujourd'hui: la commission se réunit afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Selon l'article 135 du règlement de l'Assemblée, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté, ce matin, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle.

Élection du président

Je suis donc prêt, à ce moment-ci, à recevoir toute candidature. M. le député de Gaspé.

M. Beaudin: M. le Président, il me fait plaisir de proposer, comme président de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, le député de Nicolet.

Le Président (M. Saintonge): Le député de Nicolet-Yamaska, c'est bien ça?

M. Beaudin: Nicolet-Yamaska.

Le Président (M. Saintonge): Très bien. Alors, est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autres propositions. Est-ce que cette motion est adoptée par le groupe ministériel?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Saintonge): Adopté. Adoptée par l'Opposition officielle?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Saintonge): Adopté. En conséquence, je déclare que le député de Nicolet-Yamaska, M. Maurice Richard, est président de cette commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Je voudrais le féliciter

de la confiance que ses collègues lui témoignent et, à ce moment-ci, je l'invite à prendre le fauteuil de la présidence pour procéder maintenant à l'élection du vice-président.

Élection du vice-président

Le Président (M. Richard): Merci, M. le Président. Merci au député de Gaspé. C'est la troisième fois qu'il prend ce risque, au nom de ses collègues. Je tiens à le remercier sincèrement. Maintenant, je suis prêt à recevoir les candidatures à titre de vice-président de la commission. M. le député d'Arthabaska.

M. Baril: Oui, M. le Président. Avec la compétence que je lui reconnais, je propose que la commission désigne, comme vice-président, le député de Jonquière, M. Francis Dufour.

Le Président (M. Richard): Est-ce qu'il y a d'autres suggestions? Je vous déclare élu, monsieur. Est-ce que c'est unanime? C'est adopté?

Des voix: Oui, oui.

Le Président (M. Richard): Magnifique!

Une voix: À cause de son âge.

M. Dufour: Juste pour vous dire que vous avez raison.

Le Président (M. Richard): C'est un excellent vice-président. M. le député de Jonquière, est-ce que vous avez un discours?

M. Dufour: Pas plus long que le vôtre, M. le Président.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Dufour: Je vous remercie.

M. Baril: Je pensais que tu allais au moins remercier ton organisateur.

M. Dufour: Oui, je remercie mon organisateur en chef.

Le Président (M. Richard): Merci beaucoup, mesdames et messieurs, de votre confiance. Sur ce, nous ajournons la séance sine die.

(Fin de la séance à 16 h 19)